

Principales évolutions sur les trois derniers exercices

Le capital social est de 11 210 666 €. Il n'a pas évolué sur les trois derniers exercices.

Flottant

Le flottant se situe dans une fourchette comprise entre 35 % et 40 %.

Groupe WPP / WPP France Holdings

Le niveau de participation du groupe WPP, actionnaire de référence, par l'intermédiaire de la société WPP France Holdings, sa filiale française, est resté constant. La personne la contrôlant au plus haut niveau est WPP Plc. Le groupe WPP dispose de deux sièges au Conseil de surveillance.

Eximium

Le niveau de participation de la société Eximium, contrôlée au plus haut niveau par M. Michel Baulé, est stable depuis août 2017 à la connaissance de la Société.

Actions auto détenues

L'autodétention est relativement stable.

Salariés et autres mandataires sociaux

Le niveau de participation des salariés et autres mandataires sociaux a légèrement augmenté, s'élevant désormais à 5,47 % principalement sous l'effet des attributions gratuites d'actions.

G.B.P. (Gérard de Bartillat Participations)

Le niveau de participation de la société G.B.P. contrôlée au plus haut niveau par M. Gérard de Bartillat, membre du Conseil de surveillance, est inchangé.

Actionnaires détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, à l'exception de :

- la société WPP France Holdings (groupe WPP) ;
- la société Eximium ;
- la société G.B.P.

Franchissement de seuils légaux

Aucune déclaration de franchissement de seuil légal n'a été portée à la connaissance de la Société en 2019.

Actionnariat des salariés et des autres mandataires sociaux

Au 31 décembre 2019, et à la connaissance de la Société, les salariés et autres mandataires sociaux détenaient directement ou indirectement 5,47 % du capital social dont :

- 2,25 % au titre de l'article L.225-102 du Code de commerce, composé des titres détenus au nominatif par des salariés (2,06 %), et d'actions de salariés du FCPE Actionnariat HighCo (0,19 %)
- 3,22 % détenus par les mandataires sociaux, composé de 0,11 % via le FCPE et 3,11 % en direct.

Droits de vote des principaux actionnaires

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom d'un même actionnaire titulaire.

Parmi les actionnaires détenant plus de 5 % du capital, seule G.B.P. détient des actions à droit de vote double.

Pacte d'actionnaires

Néant.

Nantissement

La Société n'a pas, à sa connaissance, de nantissement sur son capital.

DIVIDENDES VERSÉS AU TITRE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Chaque année, le Conseil - au vu de la situation et des besoins financiers, des capacités distributives, et de l'historique des dividendes versés- statue sur le montant et donc sur le taux de distribution de dividendes qui sera proposé à la prochaine assemblée générale.

Les dividendes versés par la Société au cours des trois derniers exercices figurent dans le tableau page 72.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

OPÉRATIONS SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ**Rachat d'actions de la Société**Programme de rachat autorisé par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2019

Un nouveau programme a été autorisé par cette assemblée générale jusqu'au 19 novembre 2020, permettant au Directoire de procéder à des rachats d'actions de la Société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social à la date de ces rachats, étant entendu que la Société ne pourra à aucun moment détenir plus de 10 % de son propre capital, en vue :